

Séance publique du 7 juillet 2003

Délibération n° 2003-1351

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Budget annexe des Eaux - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globalisée 0439 - Sécurité de la distribution**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 juin 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2003-1000 ont été décidées un certain nombre d'individualisations de crédits de paiement à partir de l'autorisation de programme globale - 11 - eau potable.

La présente délibération a pour but d'augmenter les individualisations initiales sur l'autorisation de programme individualisée 0439 - sécurité de la distribution, et de la porter de 3 400 000 € TTC, soit en charge nette 2 842 810 € compte tenu de la TVA récupérable pour 557 190 € à 4 400 000 € TTC, soit en charge nette 3 678 930 € compte tenu de la TVA récupérable pour 721 070 €.

Cette proposition d'augmentation de ces crédits de paiement affectés à l'opération sécurité de la distribution doit permettre de poursuivre le double objectif d'une dépense optimisée des crédits de paiement en 2003 et l'accélération en 2003 du programme de renouvellement des branchements plombs et de pose de clapets anti-retour d'eau sur les bouches de lavage sur le territoire communautaire. Elle constitue une anticipation de ces programmes sur les programmes annuels futurs et présente de ce fait un caractère exceptionnel en 2003 ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2003-1000 en date du 21 janvier 2003 ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

Décide que l'autorisation de programme globalisée 0439 - sécurité de la distribution est portée de 3 400 000 € TTC à 4 400 000 € TTC, soit en charge nette de 3 678 930 € compte tenu de la TVA récupérable pour 721 070 € par complément d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale 11. Les crédits de paiement seront prélevés sur les crédits ouverts au budget de la Communauté urbaine - exercice 2003 - compte 238 511 - fonction 1 111.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,